



Achat-Vente Maison, Appartement, Terrain, Garage

Honoraires TTC charge Acquéreur / Vendeur calculés sur le prix de vente du bien :

De 1 à 50 000 €	4 000 €
De 50 001 à 80 000 €	6 000 €
De 80 001 à 120 000 €	7 000 €
De 120 001 à 150 000 €	7 500 €
De 150 001 à 400 000 €	4,99 %
De 400 001 à 600 000 €	4,49 %
Au-delà de 600 001 €	3,99 %

Location loi du 6 juillet 1989 (baux conclus depuis le 15/09/2014)

Honoraires TTC calculés par m² de surface habitable dans la limite d'un mois de loyer pour chaque partie :

	Logement situé en zone non tendue		Logement situé en zone tendue		Logement situé en zone très tendue	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et recherche du locataire	90 € TTC	-	120 € TTC	-	150 € TTC	-
Visites, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € / m ²	8 € / m ²	10 € / m ²	10 € / m ²	12 € / m ²	12 € / m ²
État des lieux d'entrée	3 € / m ²	3 € / m ²	3 € / m ²	3 € / m ²	3 € / m ²	3 € / m ²



Gestion locative (en partenariat avec MIG GESTION)

6 % TTC du montant des loyers hors charges encaissés mensuellement

Immobilier Professionnel ou Commercial

Honoraires HT calculés sur le prix de vente du bien

Achat - Vente de fonds de commerce :

1 à 60 000 € : **5 000 € HT**

60 001 à 500 000 € : 8,5 % HT

500 001 à 1 000 000 € : 6 % HT

Au-dessus de 1 000 001 € : 5 % HT

Murs commerciaux, bureaux, entrepôts :

1 à 500 000 € : 5,99 % HT (minimum de 5 000 € HT)

500 001 à 1 000 000 € : 4,99 % HT

Au-dessus de 1 000 001 € : 3,99 % HT

Cession de bail :

Honoraires HT : 10 % HT avec un minimum de 5 000 € HT

Location commerces, bureaux, entrepôts :

Honoraires HT : 9 % sur 36 mois de loyer avec un minimum de 5 000 € HT

Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le prix de vente du bien :
3,5 % à 9 % suivant contrat Promoteurs

Immobilier à usage agricole

Vente de biens à usage agricole :
Honoraires HT à la charge du vendeur
calculés sur le prix de vente du bien : 6 %

Location (bail rural) :
Honoraires HT à la charge du bailleur :
8 % sur 12 mois de loyer (rédaction du bail par notaire)

* Chaque mandataire est juridiquement indépendant.
Barème conseillé au 01/01/2023